

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'action et des comptes publics

Arrêté du **08 SEP. 2026**

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects au titre de l'année 2027

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects, notamment son article 26 modifié ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

Vu l'arrêté du 7 février 2023 fixant les modalités d'organisation des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects ;

Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2026 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects au titre de l'année 2027,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : M. Florian COLAS, directeur général des douanes et droits indirects, est nommé président du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de 2^e classe des douanes et droits indirects au titre de l'année 2027.

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par Mme Frédérique DURAND administratrice supérieure des douanes et droits indirects.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

Mme	DURAND	Frédérique	Administratrice supérieure des douanes et droits indirects
Mme	FEYDY	Suzanne	Administratrice de l'État du 2 ^e grade
M.	GREFF	Raphaël	Directeur des services douaniers de 2 ^e classe
M.	MENANTEAU	Jean-Pierre	Inspecteur général des finances
M.	PIQUOT	Pascal	Sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales de la DGDDI

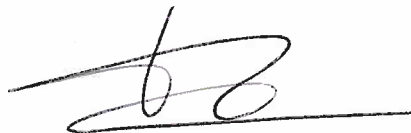
Mme	PLANTIER	Jacqueline	Administratrice des douanes et droits indirects
Mme	SABIRON	Christelle	Administratrice des douanes et droits indirects
M.	SPILLMANN	Raphaël	Administrateur des douanes et droits indirects
M.	TAILLANDIER	David	Administrateur supérieur des douanes et droits indirects

Article 3 : Le secrétariat du jury est assuré par la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle.

Article 4 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait le **08 SEP. 2026**

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale des douanes et droits indirects,



Florence PLOYART